

Département
Des ARDENNES

=====

ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES

Conseillers de la
Communauté en exercice :
44
EFFECTIF LEGAL : 44

Certifié affiché à la
porte de la Maison de
la Communauté
Le 4 février 2021
Convocation faite
Le 21 janvier 2021

ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 08.10.2019

EXTRAIT
du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse

Séance du 27 janvier 2021

L'an deux mil vingt et un, et le mercredi vingt-sept janvier à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans la salle des Fêtes de VIREUX-WALLERAND, en session ordinaire de 2021, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

Étaient présents : MM. Richard CHRISMENT, Hervé FRANCOTTE, Jean-Marie BARREDA, M^{me} Virginie ROGISSART, MM. Richard DEBOWSKI, Pascal GILLAUX, M^{me} Liliane PASSEFORT, M. André ESCOBAR, M^{me} Magali CAPLET, M. Éric GUERINY, M^{mes} Angélique WAUTOT, Jennifer PECHEUX, M. Gérard DELATTE, M^{me} Frédérique CHABOT, MM. Dominique HAMAIDE, Eric VISCARDY (à partir du point n° 2021-01-003), Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M^{mes} Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Sébastien PAULET, Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, M^{me} Brigitte DUMON, M. Jean GUION, M^{me} Evelyne LAHAYE, MM. Gérald GIULIANI, Jacky DEVIN, Fabien BONFILS, Jean-Pol DEVRESSE, M^{mes} Sandrine GUMEZ, Angéline COURTOIS, M. Jean-Luc GRABOWSKI.

Absents excusés : MM. Fabien PRIGNON (pouvoir à M. Bernard DEKENS), Mathieu SONNET (pouvoir à M^{me} Liliane PASSEFORT), Robert ITUCCI (pouvoir à M^{me} Frédérique CHABOT), Claude WALLENDORFF (pouvoir à M. Dominique HAMADE), Julien VERGÉ, M^{me} Amélia MOUSSAOUI, M. Eric VISCARDY (jusqu'au point n° 2021-01-002) M^{mes} Lisbeth DE BARROS (pouvoir à M^{me} Evelyne LAHAYE), Laetitia COMPAGNON (pouvoir à M. Fabien BONFILS).

M. Daniel DURBECQ, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

OBJET :

2021-01-004 Retour sur la délibération n° 2020-12-282 du 16 décembre 2020 relative à l'autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement 2021

Vu l'article L. 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu sa délibération n°2020-12-282, du 16 décembre 2020, décidant l'autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement 2021,

Considérant les remarques du contrôle de légalité,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

* **autorise** le Président à engager, liquider et mandater, dans l'attente du vote des Budgets pour 2021, les dépenses d'investissements dans la limite du quart des crédits votés en 2020, hors dette prévue, des budgets suivants :

Budget Principal :

Chapitre	Libellé	BP+DM 2020	25 %
20	Immobilisations Incorporelles	1 440 307,55	360 076,88
204	Subventions d'équipement versées	3 295 140,20	823 785,05
21	Immobilisations corporelles	4 232 691,36	1 058 172,84
23	Immobilisations en cours	3 191 161,32	797 790,33
26	Participations et créances	87 000,00	21 750,00
27	Immobilisations financières	195 896,50	48 974,12

Budget CISE :

Chapitre	Libellé	BP+DM 2020	25 %
20	Immobilisations Incorporelles	2 000,00	500,00
21	Immobilisations corporelles	12 883,85	3 220,96

Budget TVA Locations Immobilières :

Chapitre	Libellé	BP+DM 2020	25 %
21	Immobilisations corporelles	247 993,97	61 998,49

Budget TVA Locations Mobilières :

Chapitre	Libellé	BP+DM 2020	25 %
21	Immobilisations corporelles	77 835,00	19 458,75

Budget DSP Rivéa :

Chapitre	Libellé	BP+DM 2020	25 %
21	Immobilisations corporelles	1 174,16	293,54
23	Immobilisations en cours	11 000,00	2 750,00

Budget DSP Terralitude :

Chapitre	Libellé	BP+DM 2020	25 %
21	Immobilisations corporelles	40 000,00	10 000,00

Budget GEMAPI :

Chapitre	Libellé	BP+DM 2020	25 %
20	Immobilisations Incorporelles	332 505,36	83 126,34
23	Immobilisations en cours	796 500,00	199 125,00

Pour extrait conforme
Le Président

Bernard DEKENS

